

Interview de M. Briec Laurent, directeur de l'ASBL Gammes

AP BXL : Qu'est-ce qu'un garde à domicile ?

→ Chez Gammes, nous concevons le garde à domicile comme un « accompagnateur de vie ». Sa mission est d'accompagner une personne adulte en perte d'autonomie par une présence active de longue durée. Cela consiste, essentiellement, en de la surveillance mais c'est également une présence rassurante, à la fois pour le bénéficiaire et pour son entourage.

L'objectif est de maintenir le bénéficiaire le plus longtemps possible à domicile. Pour cela, le prestataire est formé à lui proposer des activités, à le stimuler. Il s'agit pour l'accompagnateur de travailler avec le bénéficiaire et non pas « pour lui » ; dans le sens où le bénéficiaire reste acteur de sa vie.



AP BXL : Qu'est qu'un garde à domicile peut apporter à un aidant proche ?

→ Le rôle principal de l'accompagnateur de vie est de soulager l'aidant proche qui peut vaquer à ses occupations durant quelques heures. Il est important de signaler que le bénéficiaire ne doit pas forcément être seul durant la prestation du garde à domicile, l'aidant peut bien évidemment rester sur place mais prendre un moment pour lui tout comme d'autres services peuvent passer comme des infirmiers ou autre durant la prestation du garde à domicile.

Cela arrive généralement de nuit, le garde à domicile veille le bénéficiaire afin de permettre à l'aidant de passer une nuit plus confortable et sereine.

AP BXL : Quelle est la différence avec une aide familiale ?

→ Une aide familiale, avant d'arriver au domicile du bénéficiaire, aura déjà un plan de tâches à exécuter comme le repassage, la préparation du repas, l'administratif, etc. Elle travaille donc pour le bénéficiaire mais sans forcément passer du temps en sa présence. L'accompagnateur de vie, lui, se concentrera sur le bénéficiaire. Il n'a pas de tâches prévues avant son passage mais plutôt un « plan d'accompagnement », c'est-à-dire des objectifs à atteindre pour maintenir l'autonomie du bénéficiaire. En aucun cas, le garde à domicile ne quitte son bénéficiaire. Il l'inclut dans chaque activité même si elle induit un déplacement, tout sera fait en compagnie du bénéficiaire puisque le garde est là pour l'assister. C'est une « personne-support » qui peut être disponible de jour comme de nuit.

En moyenne, la durée d'une prestation est de 5 heures. Les équipes sont composées de 3 ou 4 personnes qui passent régulièrement afin de ne pas déstabiliser le bénéficiaire en cas d'absence de l'un ou l'autre garde.

AP BXL : Le statut de garde à domicile est-il reconnu ?

→ En région wallonne oui, en Flandre cela fonctionne surtout avec des volontaires mais à Bruxelles... Ce n'est pas encore reconnu malgré 18 ans d'activité de notre ASBL !

AP BXL : Pourquoi est-il nécessaire que cela soit reconnu ?

→ Pour l'ASBL, cela donnerait un cadre légal à la structure et un diplôme valorisant pour les prestataires. Pour les bénéficiaires, cela leur donnerait accès à une grille tarifaire plus accessible car majorée en fonction des revenus (pour l'instant les tarifs varient entre : 3.25€/h et 6.75€/h). De plus, cela limiterait le risque d'abus ou de fraudes car si c'est structuré par un cadre légal, n'importe qui ne pourrait pas se prétendre garde à domicile. En cas de problème, il y aurait donc plus facilement moyen d'agir pour le bénéficiaire.

AP BXL : Y a-t-il des formations à suivre pour être garde à domicile ?

→ Bien sûr ! Nous travaillons avec un organisme de réinsertion professionnelle, c'est-à-dire qu'au départ nos gardes à domicile peuvent n'avoir aucune qualification mais bien souvent, il s'agit de professionnels de la santé qui n'ont pas pu obtenir leur équivalence de diplôme en Belgique. Notre personnel suit une formation complète avant l'engagement auprès de notre ASBL. De plus, nos prestataires sont en formation continue, ils suivent en moyenne 150 heures de cours par an. C'est l'occasion pour eux de se former à l'écoute bienveillante par exemple ou encore, au suivi de bénéficiaires atteints de certaines pathologies comme l'autisme ou la maladie d'Alzheimer.